

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

## **Commission des institutions**

### **Rapport**

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 21 – Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines

Procès-verbaux des séances des 9 et 11 juin 2009

Dépôt à l'Assemblée nationale :  
N° 474-20090612

---

QUÉBEC

## TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 9 JUIN 2009.....	1
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	2
REMARQUES PRÉLIMINAIRES.....	2
AUDITIONS.....	2
Confédération des syndicats nationaux et Fédération de la santé et des services sociaux-CSN.....	2
Collège des médecins du Québec.....	3
Centrale des syndicats du Québec.....	3
Regroupement québécois des associations professionnelles de l'éducation spécialisée.....	3
Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec.....	3
DEUXIÈME SÉANCE, LE JEUDI 11 JUIN 2009.....	5
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	6
AUDITIONS (suite).....	7
Association des enseignants et enseignantes en techniques d'intervention en délinquance.....	7
Réseau d'action Autisme/TED.....	7
Association des médecins psychiatres du Québec.....	7
Association des art-thérapeutes du Québec.....	8
Association provinciale des professeurs en techniques d'éducation spécialisée..	8
Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec.....	8
Ordre des psychologues du Québec.....	9
REMARQUES FINALES.....	9

### ANNEXES

- I. Ordres du jour
- II. Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus
- III. Liste des mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus
- IV. Liste des documents déposés

Première séance, le mardi 9 juin 2009

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 21 --  
Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans  
le domaine de la santé mentale et des relations humaines (Ordre de  
l'Assemblée le 3 juin 2009)

Membres présents :

M. Bachand (Arthabaska), vice-président

M<sup>me</sup> Beaudoin (Mirabel), porte-parole de l'opposition officielle en matière de lois  
professionnelles, en remplacement de M<sup>me</sup> Beaudoin (Rosemont)

M<sup>me</sup> Doyer (Matapédia), porte-parole de l'opposition officielle en matière de services  
sociaux, en remplacement de M. Cloutier (Lac-Saint-Jean)

M<sup>me</sup> Gaudreault (Hull)

M. Marsan (Robert-Baldwin)

M<sup>me</sup> Vallée (Gatineau)

M<sup>me</sup> Weil (Notre-Dame-de-Grâce), ministre de la Justice

Témoins (par ordre d'intervention) :

Confédération des syndicats nationaux (CSN) et Fédération de la santé et des services  
sociaux-CSN (FSSS-CSN) :

M<sup>me</sup> Denise Boucher, vice-présidente de la CSN

M. Laurier Goulet, vice-président de la FSSS-CSN

M<sup>me</sup> Ginette Langlois

M<sup>me</sup> Andrée Lapierre

M<sup>me</sup> France St-Amour

Collège des médecins du Québec :

D<sup>r</sup> Yves Lamontagne, président-directeur général

D<sup>r</sup> Claude Ménard, adjoint à la direction générale et au secrétaire

Centrale des syndicats du Québec :

M<sup>me</sup> Louise Chabot, 1<sup>re</sup> vice-présidente

M. Jean Falardeau

Regroupement québécois des associations professionnelles de l'éducation spécialisée :

- M. Sylvain Ratel, président par intérim
- M. Alain Nadeau, vice-président par intérim
- M. Luc Bellemare

Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec :

- M. Claude Leblond, président

---

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 15 h 10, M. Bachand (Arthabaska) déclare la séance ouverte.

### **ORGANISATION DES TRAVAUX**

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

M. le président donne lecture de l'ordre du jour de la séance (annexe I).

### **REMARQUES PRÉLIMINAIRES**

M<sup>me</sup> Weil (Notre-Dame-de-Grâce) et M<sup>me</sup> Beaudoin (Mirabel) font des remarques préliminaires.

### **AUDITIONS**

Confédération des syndicats nationaux et Fédération de la santé et des services sociaux-  
CSN

À 15 h 22, la Commission entend l'exposé de la Confédération des syndicats nationaux et de la Fédération de la santé et des services sociaux-CSN.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants des organismes.

Collège des médecins du Québec

À 16 h 24, la Commission entend l'exposé du Collège des médecins du Québec.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 17 h 27, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Centrale des syndicats du Québec

À 17 h 28, la Commission entend l'exposé de la Centrale des syndicats du Québec.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 18 h 15, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 20 heures.

---

À 20 h 02, la Commission reprend ses travaux.

Regroupement québécois des associations professionnelles de l'éducation spécialisée

À 20 h 02, la Commission entend l'exposé du Regroupement des associations professionnelles de l'éducation spécialisée.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 20 h 53, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec

À 20 h 53, la Commission entend l'exposé de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec.

S'ensuit un échange entre la Commission et le représentant de l'organisme.

À 21 h 44, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 10 juin 2009, où elle poursuivra un autre mandat.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



Yannick Vachon



Bernard Drainville

YV/lg

Québec, le 9 juin 2009

Deuxième séance, le jeudi 11 juin 2009

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 21 – Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines (Ordre de l'Assemblée le 3 juin 2009)

Membres présents :

M. Bachand (Arthabaska), vice-président

M<sup>me</sup> Beaudoin (Mirabel), porte-parole de l'opposition officielle en matière de lois professionnelles, en remplacement de M<sup>me</sup> Beaudoin (Rosemont)

M<sup>me</sup> Doyer (Matapédia), porte-parole de l'opposition officielle en matière de services sociaux, en remplacement de M. Cloutier (Lac-Saint-Jean)

M<sup>me</sup> Gaudreault (Hull)

M. Ouellette (Chomedey) en remplacement de M. Kelley (Jacques-Cartier)

M. Marsan (Robert-Baldwin)

M<sup>me</sup> Vallée (Gatineau)

M<sup>me</sup> Weil (Notre-Dame-de-Grâce), ministre de la Justice

Autre député présent :

M. Trottier (Roberval), président de séance

Témoins (par ordre d'intervention) :

Association des enseignants et enseignantes en techniques d'intervention en délinquance :

M<sup>me</sup> Élane Filion

M. Denis Roussel

Réseau d'action Autisme/TED :

M<sup>me</sup> Diane Guerrero, coprésidente

M<sup>me</sup> Carmen Lahaie

M. Guillaume Lahaie

M<sup>me</sup> Katherine Moxness

Association des médecins psychiatres du Québec :

- D<sup>r</sup> Brian G. Bexton, président
- D<sup>re</sup> Marie A. Plante, secrétaire
- D<sup>r</sup> Laurent Motttron

Association des art-thérapeutes du Québec :

- M. Pierre Plante, président
- M<sup>me</sup> Nicole Paquet, présidente sortante
- M<sup>me</sup> Marie-Céline Drapeau, présidente du comité affaires gouvernementales

Association provinciale des professeurs en techniques d'éducation spécialisée :

- M<sup>me</sup> France St-Amour, présidente
- M<sup>me</sup> Martine Cinq-Mars, porte-parole au dossier de la modernisation de la pratique en santé mentale et relations humaines
- M. Guy Lemire, porte-parole au dossier de la modernisation de la pratique en santé mentale et relations humaines

Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec :

- M<sup>me</sup> Marie-Pierre Caouette, présidente

Ordre des psychologues du Québec :

- M<sup>me</sup> Rose-Marie Charest, présidente
- M. Martin Drapeau, vice-président
- M. Pierre Desjardins, directeur de la qualité et du développement de la pratique
- M<sup>e</sup> Édith Lorquet, conseillère juridique

---

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 17, M. Bachand (Arthabaska) déclare la séance ouverte.

### ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

M. le président donne lecture de l'ordre du jour (annexe I).

### AUDITIONS (suite)

#### Association des enseignants et enseignantes en techniques d'intervention en délinquance

À 11 h 20, la Commission entend l'exposé de l'Association des enseignants et enseignantes en techniques d'intervention en délinquance.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 12 h 08, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

#### Réseau d'action Autisme/TED

À 12 h 09, la Commission entend l'exposé du Réseau d'action Autisme/TED.

Avec le consentement de la Commission, les représentants de l'organisme poursuivent l'exposé au-delà du temps qui leur était imparti.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

L'échange se poursuit.

À 13 h 04, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

---

À 15 heures, la Commission reprend ses travaux.

#### Association des médecins psychiatres du Québec

À 15 h 02, la Commission entend l'exposé de l'Association des médecins psychiatres du Québec.

Avec le consentement de la Commission, les représentants de l'organisme poursuivent l'exposé au-delà du temps qui leur était imparti.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 16 h 15, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

M. Bachand (Arthabaska) dépose le document coté CI-30 (annexe IV).

Association des art-thérapeutes du Québec

À 16 h 16, la Commission entend l'exposé de l'Association des art-thérapeutes du Québec.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 17 h 09, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Association provinciale des professeurs en techniques d'éducation spécialisée

À 17 h 09, la Commission entend l'exposé de l'Association provinciale des professeurs en techniques d'éducation spécialisée.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 18 h 01, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 20 heures.

---

À 20 h 02, la Commission reprend ses travaux sous la présidence de M. Trottier (Roberval).

Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec

À 20 h 03, la Commission entend l'exposé de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec.

S'ensuit un échange entre la Commission et la représentante de l'organisme.

À 20 h 58, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Ordre des psychologues du Québec

À 20 h 59, la Commission entend l'exposé de l'Ordre des psychologues du Québec.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 21 h 52, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

M. le président dépose les mémoires des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe III).

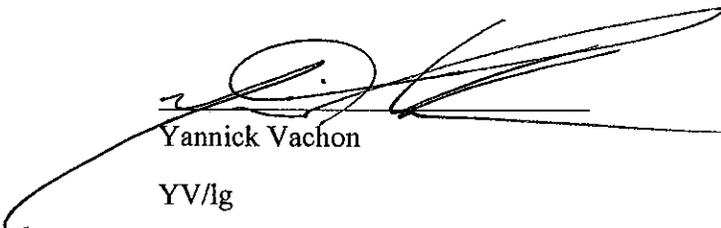
**REMARQUES FINALES**

M<sup>me</sup> Beaudoin (Mirabel) et M<sup>me</sup> Weil (Notre-Dame-de-Grâce) font des remarques finales.

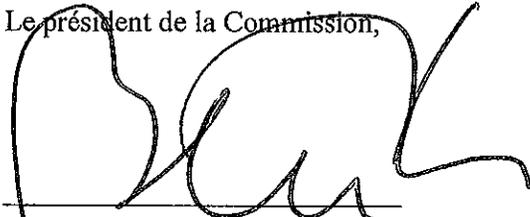
À 22 h 07, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



Yannick Vachon



Bernard Drainville

YV/lg

Québec, le 11 juin 2009

**ANNEXE I**

**Ordres du jour**



COMMISSION DES INSTITUTIONS

Consultations particulières et auditions publiques à l'égard du projet de loi n° 21,  
Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives  
dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines

Le mardi 9 juin 2009

Salle du Conseil législatif

**ORDRE DU JOUR**

15 h 00 REMARQUES PRÉLIMINAIRES

15 h 15 CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX ET FÉDÉRATION DE LA  
SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX-CSN (004M)

Représentées par : M<sup>me</sup> Denise Boucher, vice-présidente de la CSN  
M. Laurier Goulet, vice-président de la Fédération de la santé et  
des services sociaux  
M<sup>me</sup> Andrée Lapierre, conseillère à la recherche au Service des  
relations du travail  
M<sup>me</sup> Ginette Langlois, vice-présidente de la Fédération des  
professionnelles  
M<sup>me</sup> France St-Amour, représentante de la Fédération nationale des  
enseignantes et enseignants du Québec

16 h 15 COLLÈGE DES MÉDECINS DU QUÉBEC (003M)

Représenté par : D<sup>r</sup> Yves Lamontagne, président-directeur général  
D<sup>r</sup> Claude Ménard, adjoint à la direction générale et au secrétaire

17 h 15 CENTRALE DES SYNDICATS DU QUÉBEC

Représentée par : M<sup>me</sup> Louise Chabot, 1<sup>re</sup> vice-présidente  
M. Jean Falardeau, président de la Fédération des professionnelles  
et professionnels de l'éducation du Québec  
M<sup>c</sup> Stéphane Moreau, conseiller juridique, Fédération des profes-  
sionnelles et professionnels de l'éducation du Québec

18 h 15 *Suspension*

20 h 00      REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES DE  
L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

Représenté par :    M.   Sylvain Ratel, président par intérim  
                          M.   Alain Nadeau, vice-président par intérim  
                          M.   Luc Bellemare, représentant

21 h 00      ORDRE PROFESSIONNEL DES TRAVAILLEURS SOCIAUX DU QUÉBEC (005M)

Représenté par :    M.   Claude Leblond, président

22 h 00      *Ajournement*

YV/lg

Le 9 juin 2009



COMMISSION DES INSTITUTIONS

Consultations particulières et auditions publiques à l'égard du projet de loi n° 21,  
Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives  
dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines

Le jeudi 11 juin 2009

Salle Louis-Joseph-Papineau

**ORDRE DU JOUR**

Après les affaires  
courantes, vers

11 h 00

ASSOCIATION DES ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTES EN TECHNIQUES  
D'INTERVENTION EN DÉLINQUANCE (002M)

Représentée par : M<sup>me</sup> Elaine Filion  
M. Denis Roussel

12 h 00

RÉSEAU D'ACTION AUTISME/TED (012M)

Représenté par : M<sup>me</sup> Diane Guerrero, coprésidente  
M<sup>me</sup> Katherine Moxness, directrice, services professionnels, Centre  
de réadaptation de l'Ouest de Montréal et Centre de  
réadaptation Gabrielle-Major  
M<sup>me</sup> Carmen Lahaie, présidente, Autisme et troubles envahissants  
du développement Montréal  
M. Guillaume Lahaie, gérant des communications, Autisme et  
troubles envahissants du développement Montréal

13 h 00

*Suspension*

15 h 00

ASSOCIATION DES MÉDECINS PSYCHIATRES DU QUÉBEC (001M)

Représentée par : D<sup>r</sup> Brian G. Bexton, président  
D<sup>re</sup> Marie A. Plante, secrétaire  
D<sup>r</sup> Gilles Chamberland, conseiller aux Affaires médico-légales  
D<sup>r</sup> Laurent Mottron, pédopsychiatre

16 h 00 ASSOCIATION DES ART-THÉRAPEUTES DU QUÉBEC (006M)

Représentée par : M. Pierre Plante, président  
M<sup>me</sup> Nicole Paquet, présidente sortante  
M<sup>me</sup> Marie-Céline Drapeau, présidente du comité affaires  
gouvernementales

17 h 00 ASSOCIATION PROVINCIALE DES PROFESSEURS EN TECHNIQUES  
D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE (007M)

Représentée par : M<sup>me</sup> France St-Amour, présidente  
M<sup>me</sup> Martine Cinq-Mars, porte-parole au dossier de la moderni-  
sation de la pratique en santé mentale et relations humaines  
M. Guy Lemire, porte-parole au dossier de la modernisation de la  
pratique en santé mentale et relations humaines

18 h 00 *Suspension*

20 h 00 ORDRE DES ORTHOPHONISTES ET AUDILOGISTES DU QUÉBEC (011M)

Représenté par : M<sup>me</sup> Marie-Pierre Caouette, présidente  
M<sup>me</sup> Sophie Waridel, vice-présidente

21 h 00 ORDRE DES PSYCHOLOGUES DU QUÉBEC

Représenté par : M<sup>me</sup> Rose-Marie Charest, présidente  
M. Martin Drapeau, vice-président  
M<sup>e</sup> Édith Lorquet, conseillère juridique  
M. Pierre Desjardins, directeur de la qualité et du développement  
de la pratique

22 h 00 REMARQUES FINALES

22 h 15 *Ajournement*

YV/lg

Le 10 juin 2009

## **ANNEXE II**

**Liste des personnes et des organismes  
qui ont été entendus**

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Association des art-thérapeutes du Québec	006M
Association des enseignants et enseignantes du programme de techniques d'intervention en délinquance	002M
Association des médecins psychiatres du Québec	001M
Association provinciale des professeurs en techniques d'éducation spécialisée	007M
Centrale des syndicats du Québec (CSQ)	008M
Collège des médecins du Québec	003M
Confédération des syndicats nationaux (CSN)	004M
Fédération de la santé et des services sociaux-CSN	
Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec	011M
Ordre des psychologues du Québec	
Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec	005M
Regroupement québécois des associations professionnelles de l'éducation spécialisée	
Réseau d'action Autisme/TED	012M

## **ANNEXE III**

**Liste des mémoires des personnes  
et des organismes qui n'ont pas été entendus**

Liste des mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux	013M
Association régionale des techniciens et techniciennes en éducation spécialisée	014M
Regroupement national des techniciennes et des techniciens en travail social du Québec	009M
Société canadienne de psychanalyse (SCP) et ses trois sections québécoises	010M

## **ANNEXE IV**

### **Liste des documents déposés**

Liste des documents déposés

Collège des médecins. *Réponses du Collège des médecins du Québec aux recommandations de l'Association des médecins psychiatres du Québec (AMPQ) faites à la Commission des institutions le 11 juin 2009.* Non daté. 2 f. Déposé le 11 juin 2009. CI-30